

BULLETIN MUNICIPAL

Remise de la première fleur



2016

LE MOT DU MAIRE

Bernard DELOMENIE

L'année 2016 s'achève et j'espère que nous ne connaîtrons plus de tragédie comme celle qui a frappé notre pays cet été, un jour de fête nationale. Cet évènement ne doit pas nous laisser indifférent. Nos valeurs sont attaquées, nous devons les rappeler et les défendre. Notre vivre ensemble est une richesse, dans le respect de l'autre. C'est ce que votre conseil municipal essaye de faire dans les actions qu'il met en place ou qu'il accompagne.

L'accueil des nouveaux arrivants, le concours de fleurissement communal, départemental et maintenant régional, le tournoi national de backgammon, permettent de présenter la commune, de faire parler d'elle (journal de TF1), mais surtout de partager des projets ensemble et de mettre en avant l'investissement de chacun.

La vie associative n'est pas en reste pour faire vivre notre commune : 2 équipes de l'école de foot (U9 et U11) utilisent notre stade ; une équipe de vétérans de la commune de Saint Jean Ligoure y a pris également ses quartiers pour ce début de saison en raison de soucis techniques sur leur équipement. C'est aussi cela la solidarité. Malgré quelques difficultés, notre fête de l'été a eu lieu et grâce au soutien de nombreux bénévoles de différentes associations, elle a encore une fois trouvé son public. Je remercie chacun pour son implication. En cette fin d'année, un nouveau comité des fêtes s'est mis en place. Une première soirée a eu lieu à la salle polyvalente et un programme pour 2017 vous sera annoncé. Les associations de chasse et de pêche participent également chacune à leur niveau à ce vivre ensemble par les manifestations qu'elles organisent : repas, concours de pêche pour les enfants du RPI ou adultes.

L'association Li-en-Goure a également un rôle important dans ce dispositif car elle permet de tenir un lieu de vie au centre du bourg, aussi essentiel qu'une école. Cela va bientôt faire 8 ans que nous avons lancé ce projet et je suis heureux de vous annoncer que nous avons fait des émules dans la commune de Mars en Ardèche dont des élus étaient venus nous voir en mai 2015 et avec qui nous avons gardé des contacts. Plus près de nous, à Saint Bonnet sur Briance une épicerie associative a ouvert le 30 septembre 2016. A ce titre, la Commune est citée dans la revue « métiers » de la CCI de la Haute-Vienne. Il m'est difficile de nommer toutes les manifestations et initiatives, mais je tiens à remercier tous ceux qui sont présents dans les associations et qui participent ainsi activement à faire vivre notre commune.

Notre jumelage avec Kilstett va cette année connaître un nouvel élan car nous sommes invités en Alsace en mai 2017.

L'école, autre structure essentielle dans la vie d'une commune, se porte bien ; nous avons conservé nos 2 classes. Notre population continue de progresser et nous sommes désormais 683 habitants.

Le bien-être à Saint Priest Ligoure doit être pour quelque chose dans la confiance en l'avenir malgré ce monde incertain, puisque nous avons le plaisir d'avoir 10 naissances cette année, ce qui n'était pas arrivé depuis 20 ans. Echange, partage, entraide entre habitants d'une commune sont des valeurs importantes.

Même si notre communauté de communes s'agrandit au 1^{er} janvier 2017 avec celle des Monts de Châlus, les notions de proximité, de solidarité et de mutualisation resteront moteurs.

En attendant, les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos proches.

ST PRIEST LIGOURE



ACTU. DE LA COMMUNE Guy COSTA

Cette année encore l'actualité de territoire est complexe avec la fusion, actée par le Préfet de la Haute Vienne, de notre Communauté de Communes avec celle des Monts de Châlus. Cette nouvelle entité, qui prendra ses fonctions dès janvier 2017, poursuivra, nous en sommes toutes et tous certains, l'action sur le devenir de notre commune comme l'a fait la Communauté de Communes du Pays de Nexon (§ rubrique information). 2017 verra également la fin des travaux d'aménagement de la salle polyvalente, et le début des travaux d'assainissement rue Cécile SABOURDY. Parmi les actions à venir, nous pouvons dès maintenant vous annoncer la mise en chantier d'un projet de micro-crèche d'une capacité de 10 enfants de moins de 6 ans. Cette structure devrait employer 4 salariés et sera positionnée chemin de la Ligoure. L'habitation de Mme PECOUT a été achetée par la commune et les travaux d'investissement pour son aménagement et son adaptation d'un coût de 300 000€ seront pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Nexon & des Monts de Châlus. Ce projet est soutenu financièrement par la CAF de la Haute Vienne, l'Etat et le Conseil Départemental pour 80%.



ÉTAT CIVIL

Nombre d'habitants: **683 - 2016**

ACTES DE MARIAGE

NOM	ADRESSE	DATE
LECROULANT David & ROBERT Cécile	La Ribière	11 Juin
GROSBOIS Pierre & FAYE Isabelle	Tourdon	25 Juin
NOUHAUD Christian & DAFFLON Jocelyne	Le Vésinier	13 Aout

Tous nos vœux de santé et de bonheur aux heureux époux

ACTES DE NAISSANCE

NOM	ADRESSE	DATE
GENDREAU Axel, Max, Gilles	Tourdon	04 Janvier
ROBINE Alice, Maryse, Suzanne	Tourdon	26 Mars
PROUILLAC Raphael, Louis	Croix d'Hervy	08 Avril
BOUSSARD Molière, Jean-Luc, Samrethy	Rue des Moulins	10 Avril
CHASSAIGNE de BARSAC Aslan, Paul	La Trappe	07 Juin
TAILLASSON Céleste, Cécile	Rue du Lavoir	30 Juin
MAZAUD VIOLLET, Aiden	Square des Lémovices	29 Juillet
PRUGNAUD Colline, Maddy, Emma	Freyssinet	22 Novembre
TIGOULET BENDRELL Margot	Bos las Cossas	05 Décembre
BOURU Nathan	Impasse des Noisetiers	10 Décembre

Tous nos vœux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux heureux parents.

AVIS DE DÉCÈS

NOM	ADRESSE	DATE
FILHOULAUD Aimée veuve Mazeaud	Les Landes de Tourdon	27 Janvier
DURAND Robert Pierre	Le Bancaud	07 Février
TIERCIN Michel, Lucien, Pierre	Lageas	24 Juin
NOUHAUD René	Les Landes de Violezeix	20 Juillet
ROY Théo	Rue de Bellevue	20 Octobre
MOULY Jean, Raymond	La Plagne	27 Novembre

Nos sincères condoléances aux familles.

DES SERVICES

L'AGENCE POSTALE

Les nouveaux horaires sont les suivants : le lundi et le mardi de 9h à 12h.
le jeudi et le vendredi de 14h15 à 17h15.
le samedi de 10h15 à 12h15.

SALLE POLYVALENTE

Outre les services usuels que peut vous offrir votre collectivité, nous pouvons mettre à votre disposition la salle polyvalente. Petit rappel : les habitants de Saint Priest Ligoure bénéficient des mêmes tarifs pour la location d'une salle des fêtes que les habitants de la commune concernée sur le territoire de la communauté de communes. C'est une des actions du programme de mutualisation.

PUBLIC	TARIF
Habitants, descendants directs, de la commune et de la communauté de commune du Pays de Nexon	160 € + 0,50€/couvert
Association de la commune	Gratuit
Orchestre ou entrepreneur de bal	500 €
Associations, habitants hors communauté de communes du Pays de Nexon	320 € + 0,50€/couvert
Pour tous les utilisateurs :	
Chèque de caution	100 + 300 €
Forfait chauffage	50 €
Attestation d'assurance	Fournir obligatoirement

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors de l'état des lieux de sortie sera facturé 2 € ; chaque autre ustensile manquant ou détérioré sera payé à sa valeur de remplacement. Si le local n'est pas propre 100 € seront retenus sur la caution

SERVICE FUNÉRAIRE

CIMETIERE	TARIF
Terrain du cimetière communal	30 €/m2
Creusement d'une fosse	120 €
Ouverture/fermeture d'un caveau ou d'une fosse maçonnée	100 €
Inhumation	60 €
Exhumation	100 €
Columbarium	TARIF
Concession pour 30 ans	500 €
Ouverture/fermeture	30 €

Pour réserver: Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800 St Priest Ligoure

T 05 55 00 62 17, F 05 55 00 97 43 @ stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Guy COSTA

Nuisances sonores (arrêté préfectoral 01/1993)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que les tondeuses thermiques, tronçonneuses, perceuses, scies thermiques...) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h00 à 20h00.

Les possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée.

LES DÉCHETS-BRULAGE

Les **déchets** (verres, papiers, journaux, emballages, cartons découpés ou pliés) et les textiles (maroquinerie, linge, vêtements) doivent être déposés dans les conteneurs de tri situés à proximité de la salle polyvalente ou à Freyssinet.

Les autres déchets non acceptés dans les conteneurs tels que les gravats, bois, métaux, électroménagers, végétaux, doivent être portés à la déchetterie de Nexon.

Une collecte des encombrants est organisée chaque année au mois de novembre (inscription en octobre auprès du secrétariat de mairie).

Le **brûlage** des déchets verts est interdit toute l'année pour les particuliers (le décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets assimile les déchets verts à des déchets ménagers dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental). Les feux de jardins de toutes autres substances telles que ordures ménagères ou déchets industriels sont interdits en Haute-Vienne.

LE TOUT À L'ÉGOUT

L'entretien du «tout à l'égout» incombe aux particuliers, de leur habitation jusqu'au collecteur.

L'entretien des passages busés dans les fossés qui donnent accès aux voies publiques incombe aux propriétaires des habitations ou terrains concernés.

Plantations

Si chacun est libre de planter sur son terrain les arbres et les arbustes qu'il souhaite (sauf règlement contraire de copropriété, du lotissement etc...) les articles 670 à 673 du Code Civil oblige les propriétaires à respecter les distances de plantation par rapport aux terrains des voisins, et à entretenir les plantations. Pour toute plantation dont la hauteur dépasse ou dépassera les 2 mètres, une distance de 2 mètres doit être respectée (calcul effectué par rapport à l'axe médian du tronc). La haie mitoyenne, lorsqu'elle est inférieure à 2 m doit être à distance de 50 cm de la limite séparant les 2 propriétés.

Les propriétaires d'arbres situés près d'une voie communale sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux domestiques et/ou d'élevages sont responsables de ces derniers. Ils doivent en assurer la bonne santé mais également leur surveillance afin qu'ils ne soient pas considérés comme en état de divagation au regard des articles R 622-2, 399-6 et L 211-22. Le risque en contrevenant aux textes mentionnés dans les articles précédents est d'être condamné au paiement d'une amende. Les chats et les chiens risquent la fourrière et l'euthanasie.

INFORMATION RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Guy COSTA

Afin d'entretenir et de moderniser le réseau de distribution d'électricité, ENEDIS/ERDF investi chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20 000 volts. Le programme complémentaire 2017 dans les départements de la Haute Vienne, de la Creuse et de la Corrèze et des départements limitrophes concerne 4450 km de lignes, dont certaines sont situées sur le territoire de St Priest Ligoure. Un survol de notre commune par des hélicoptères est prévu entre le **2 janvier et le 28 février 2017**. La flotte d'hélicoptères utilisée est la suivante:

- AS 350 immatriculation F-GHBR
- Hugues 500 immatriculation F-GJLX
- Hugues 500 immatriculation F-GZGM
- Bell 206 immatriculation F-GVOB

De ce fait des nuisances sonores peuvent affecter chacun d'entre vous ainsi que les animaux d'élevage. Par avance nous en sommes désolés, mais ce travail est indispensable afin de maintenir en état notre réseau.

INFORMATION RÉSEAU INTERNET

Guy COSTA

La Communauté de Communes du Pays de Nexon, partenaire dans cette action du déploiement du haut débit sur nos territoires, a validé avec le syndicat mixte DORSAL, maître d'ouvrage, l'arrivée du haut débit pour la population d'ici 2018. Les travaux pour St Priest Ligoure commenceront en 2017 et devraient se terminer au cours de cette même année. Le choix, qui a été validé en conseil communautaire, est une option de débit moyen (< 50 Mb/s), soit une arrivée de la

fibre optique dans les trois sous répartiteurs pour notre commune, associée à un déploiement vers les usagers via les fils téléphoniques en cuivre, pour un coût de 285 000€..

Pour celles et ceux qui souhaitent du très haut débit, la Communauté de Communes du Pays de Nexon a mis en place une salle dit « tiers-lieu » disposant d'accès internet à haut débit devant permettre de faire de la visio-conférence. Ces bureaux de « co-working » dans le bâtiment « AILE » situé à la zone des Gannes à Nexon sont loués à raison de 6 €/demi-journée ou 10 € par journée. Pour de plus amples informations, contacter la communauté de communes: **T 05 55 58 37 90**

@communautecommunexon@orange.fr

POINT SUR LES TRAVAUX

Daniel FAYE

Comme chaque année, nous nous proposons de vous résumer la situation passée et à venir sur les travaux liés à notre commune. Je vous rappelle que vous pouvez avoir une information en direct quant aux travaux liés à des perturbation de la voirie via l'application « Guide du Pays de Nexon ».

SALLE POLYVALENTE

Le programme pluriannuel concernant notre salle polyvalente se termine. Vous avez certainement constaté que les **travaux intérieurs de peinture** sont réalisés et permettent à notre salle des fêtes de se présenter dans un nouvel écrin où les couleurs coquille d'oeuf et jaune canari se côtoient avec un plus bel effet. Une réflexion est en cours quant à la **restauration de notre parquet** qui a vu tant de danseurs au cours de ces années.

Des **travaux extérieurs** forment le corps de notre action pour cette année avec

l'installation des jeux, la végétalisation de l'espace Kilstett, la création d'une plate forme à l'arrière de la salle polyvalente, ainsi que la mise en place d'un éclairage autonome. Les travaux devraient être terminés début 2017.

RESTAURATION DES PONTS DE LA LIGOURE

Les travaux de restauration des ponts sur la Ligoure, gérés par le **Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV)** ont pris un peu de retard, mais nous avons eu notification que le **pont de Lavaud** allait être mis en chantier dès que les conditions climatiques le permettront. En effet, toutes les interventions sur les cours d'eau doivent se faire avec un minimum de perturbation des écosystèmes compliquant ainsi les interventions du génie civil. Le coût des travaux pour ces ouvrages (restauration des 3 ponts) sont de 140 000€ avec un reste à charge pour la commune de 14 000 €.

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie habituels comme le point à temps et le fauchage sont maintenant, en partie, sous la responsabilité de nos employés communaux. De plus nous avons fait installer un **ralentisseur** devant les écoles pour un coût de 7 200 €. Cette installation fait suite à des mesures des flux et des vitesses des véhicules circulant dans le bourg. D'autres aménagements à venir devraient plus encore ralentir les véhicules permettant d'améliorer la sécurité des personnes autour du comptoir, de la bibliothèque et de l'église.

Le programme « **nom de rue** » s'est terminé avec l'année 2016 : il a consisté à l'achat et à la pose des numéros de rue pour l'ensemble des villages pour un coût d'investissement de 7 800 €. Pour ceux ou celles qui n'ont pas encore installé les numéros sur leur maison, nous rappelons

simplement que ces derniers visent à améliorer l'arrivée des services (service incendie, service postal, service médical etc..) à votre domicile et cela sera la seule adresse (avec numéro) connue par les administrations.

TRAVAUX RUE CÉCILE SABOURDY

Cette année verra le démarrage des travaux de **voirie et d'assainissement de la rue Cécile Sabourdy**. Ce programme, d'un montant total de 168 000 € HT subventionné à hauteur de 80% pour la partie assainissement, est une action étalée sur plusieurs années. Les premiers coups de pioche se feront d'ici l'automne prochain et débiteront par une réfection de l'assainissement. Nous vous informerons de l'avancement progressif de ces derniers tout au long de l'année.

JUMELAGE KILSTETT- ST PRIEST LIGOURE

Guy COSTA

Cette année, une délégation de St Priest Ligoure, de Janailhac et de la Roche l'Abeille, a prévu de se déplacer à Kilstett afin d'entretenir cette relation avec nos amis Alsaciens. Le déplacement devrait s'étaler sur la période du **pont de l'Ascension du jeudi 25 au dimanche 28 mai**. Tous ceux qui souhaitent participer à ce voyage seront les bienvenus. De plus amples informations vous seront données au cours du premier trimestre 2017.

PREMIÈRE FLEUR

Eliane GIBERT

2016 fut un bon cru pour le fleurissement de Saint Priest Ligoure. Nous avons obtenu notre **première fleur label « village fleuri »**. Cette récompense, décernée par le comité régional du tourisme, salue un travail de longue haleine.

La créativité des jardiniers de la Communauté de Communes du Pays de Nexon dans le cadre de l'agenda 21, le choix des végétaux et de leurs associations, leur travail ainsi que celui du personnel communal à travers des parterres, des compositions florales généreuses et harmonieuses contribuent à une mise en valeur du village, de son patrimoine, et améliore le cadre de vie de ses habitants.

La plantation de rosiers grimpants dans le bourg a été particulièrement souligné par le jury.

Nous remercions toutes les personnes qui fleurissent leurs jardins, leurs parcs, leurs fermes, leurs cours, leurs fenêtres, balcons, escaliers, maisons et font vivre par delà les senteurs, un peu de lien social.

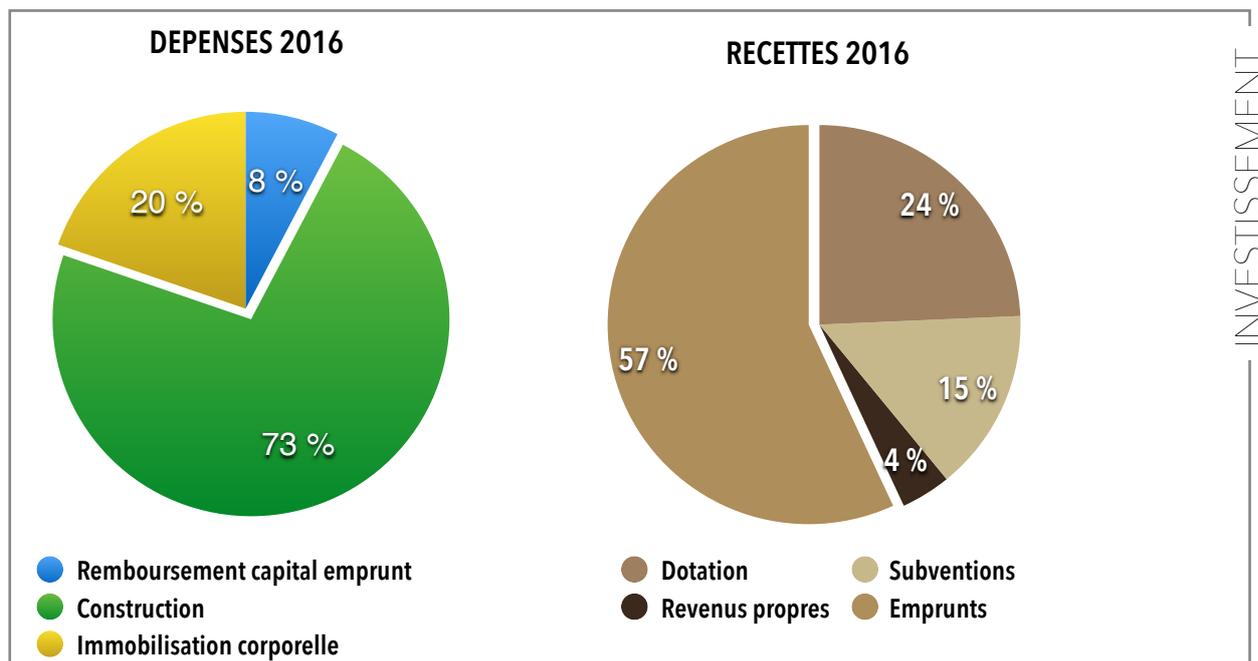
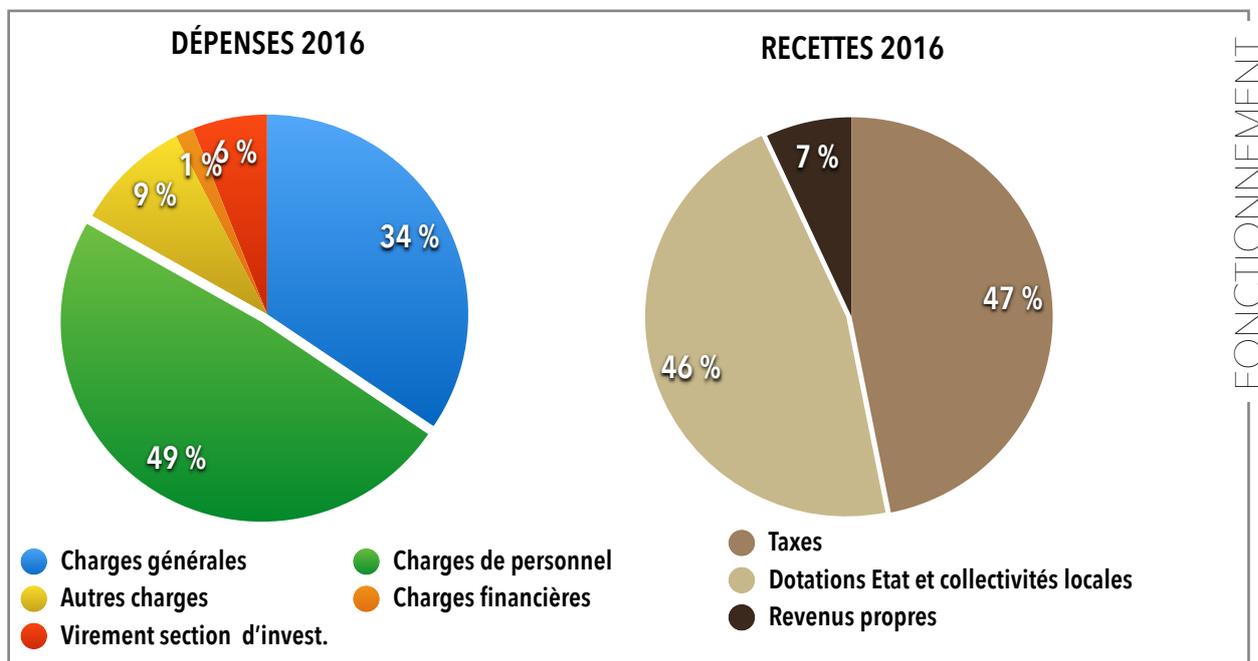
« Si la vie n'est qu'un passage sur ce passage au moins semons des fleurs » Michel de MONTAIGNE



POINT SUR LE BUDGET

Guy COSTA

Le budget global de fonctionnement est de 510 000 €. Pour ce qui est de nos recettes, la capacité d'autofinancement n'a pas évolué depuis l'année dernière.



Pour ce qui est des investissements (110 000 €), l'année 2016 nous aura permis de finaliser les travaux autour de la salle polyvalente et de lancer le programme de travaux d'aménagement et d'assainissement de la rue de l'Eglise et de la rue Cécile SABOURDY.

ENFANTS-ÉCOLES



ACTU. DE L'ÉCOLE

Guy COSTA

Cette année, la rentrée scolaire dans nos écoles communales, a été perturbée par la situation sécuritaire du pays. Le ministère de l'éducation nationale a souhaité une actualisation du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) avec l'introduction d'un risque nouveau « Attentat-Intrusion ». Pour notre école, le PPMS décrit les procédures à suivre quant à la gestion des inondations, des tempêtes et des attentats-intrusions. Pour ce faire il a été décidé un plan d'action et des moyens d'alerte en cas d'attentat-Intrusion. De plus, un digicode doit être prochainement installé sur le portail d'entrée de l'école, afin de répondre aux demandes sécuritaires liées au flux de personnes ayant accès à notre établissement scolaire.



ÉCOLE DE ST PRIEST LIGOURE

Béatrice BUREAU

L'équipe enseignante pour l'école de St Priest Ligoure compte 2 professeurs des écoles épaulés par 2 ATSEM. Martine LAROCHE, professeur des écoles, aidée de Sigrid GAUMONDY (ATSEM), est en charge de la petite section de maternelle soit 25 enfants. Céline DURIEUX, directrice, est également aidée par Yannick THEODORE, pour la moyenne section soit 23 enfants. Un nouvel équipement va être installé dans notre école, deux tableaux numériques tactiles et réglables en hauteur pour un coût de 9 000 €, subventionné pour 50% par des fonds parlementaires.

Les repas des enfants sont préparés par Marie-Line ROUX avec des produits locaux dans la mesure du possible: volailles de Sylvie FRUGIER (St Jean Ligoure), viande de Ludovic LAFARGE (Solignac) et Laure BLONDY (Janailhac), légumes de Frédéric FAURE (Saint Priest Ligoure), le fromage de

chèvre et les œufs bio du GAEC de LAUTERIE (St Jean Ligoure), le miel des « ruches d'Andréa» (Pierre-Buffière), le pain de la boulangerie Peyronnet (Vicq sur Breuilh) et des pâtisseries de Sandrine Back (St Priest Ligoure).

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Béatrice BUREAU

La garderie, mis à votre service dès 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir, est animée par Séverine DUDOGNON. Nous vous rappelons que ce service est payant à raison de 1,50€ pour la tranche horaire 7h00-9h00 et le même montant pour 16h45-19h00. Le mercredi, un temps de garderie vous est offert entre 12h10-13h00. Dans le cadre de réforme des rythmes scolaires, la commune de St Priest Ligoure propose aux enfants de notre école des activités de type travaux manuels, des contes et des activités physiques telles que le babygym, les mardis et vendredis entre 15h40 à 16h10.

LES TROIS CRAYONS BLEUS

Céline GAUTHIER



Les 3 Crayons Bleus ont fait leur rentrée avec un calendrier dansant, horrifant, joueur et festif pour cette nouvelle année scolaire

RETOUR RAPIDE : LUNDI 13 JUIN 2016 : Assemblée Générale extraordinaire et Assemblée Générale ordinaire annuelle.

- La première assemblée nous a permis de proposer des nouveaux statuts plus adaptés et plus précis que les anciens devenus obsolètes ainsi qu'un règlement intérieur, auparavant inexistant, pour parfaire nos statuts.
- Après quelques petits ajustements, les deux propositions ont été votées et adoptées par les membres adhérents présents.

- Les statuts et le règlement intérieur sont accessibles à la demande ; les3crayonsbleus@orange.fr
- La seconde assemblée, a confirmé un bilan positif, tant sur la réussite de nos diverses manifestations qu'au niveau financier. Nous avons proposé un calendrier des manifestations pour l'année 2016/2017 que vous trouverez plus loin dans cet article et enfin, nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau noté ci-après et clos la séance.
 - Présidente : Céline GAULTIER-CHEYRONNAUD (Saint Jean Ligoure)
 - Vice- Présidente : Céline BLEY (Saint Jean Ligoure)
 - Trésorière : Corinne THOMAS (Le Vigen)
 - Trésorier adjoint : Cyril DUCHEZ (Saint Jean Ligoure)
 - Secrétaire : David ROBINE (Saint Priest Ligoure)
 - Secrétaire adjointe : Sylvie DEVARISSIAS (Janailhac)

Petit rappel :

L'association réussit depuis maintenant six ans à réaliser des dons importants aux sept classes du RPI qui leur permettent chaque année d'acheter du matériel pédagogique par exemple ou à diminuer considérablement la participation financière des parents pour les sorties scolaires. Au total, c'est environ 3 000 € versés chaque année aux trois écoles et spécifiquement la prise en charge totale des entrées piscine (près de 700 €) pour « le savoir- nager » d'au moins une de nos sept classes (activité obligatoire dans le processus scolaire). C'est une grande chance pour nos enfants que n'ont pas beaucoup d'autres écoles rurales !

Tout cela ne se fait pas tout seul et, si nous sommes heureux de la participation de nombreuses familles aux différentes manifestations que nous organisons tout au long de l'année, les membres permanents et bénévoles sont trop peu nombreux et aspirent à plus de soutien logistique et organisationnel. Les bénévoles présents depuis plusieurs années s'essouffent et la pérennité de l'association est menacée si peu de choses changent.

Aussi, comme le meilleur moyen de construire une association, d'apporter du changement et de l'améliorer, quelle qu'elle soit, est de s'y impliquer, nous invitons de nouveaux parents et représentants légaux d'enfant(s) scolarisé(s) dans notre R.P.I à s'investir dans la mesure de leurs disponibilités et capacités, même si ce n'est que ponctuellement.

Chaque membre peut faire part de ses remarques, participer à l'élaboration des projets ou à leur mise en place, apporter ses idées, son temps, etc.

Pour ne pas que l'énergie s'essouffle et que l'appui aux écoles ne disparaisse, venez prendre part à cette association locale qui œuvre pour le bien être de tous les enfants de notre R.P.I. et qui plus est dans la joie et la bonne humeur !

CALENDRIER 2016/2017 :

SEPTEMBRE

Lundi 3 octobre 2016, Saint Jean Ligoure, 19H30 à la salle des fêtes ; assemblée générale ordinaire de rentrée.

Ordre du jour: • Présentation des membres du bureau 2016/2017

- Bilan de l'année 2015/2016 (nouveaux statuts et règlement de l'A.P.E)
- Rapport financier
- Calendrier des manifestations pour l'année 2016/2017
- Vote du budget alloué aux trois écoles ;
- Questions diverses

L'assemblée générale se terminera par un verre de l'amitié

Option de répartition validée : Par élève ; Financement entrées piscine : pour 2 classes (sous réserve du financement du transport par les communes, validé dans les jours qui ont suivis la réunion). Au final, 23 € par élèves alloués pour chacune des 7 classes du R.P.I, de plus 1090 € sont alloués pour financer les entrées piscine de deux classes ; soit un total versé aux écoles de 4448 €.

OCTOBRE

Samedi 15 octobre 2016, Saint Jean Ligoure ; Bal Traditionnel, (gratuit) animé par les élèves du conservatoire de Limoges. Initiation aux danses traditionnelles l'après-midi et bal le soir. Journée réussie ! Les amoureux des danses et musiques traditionnelles étaient au rendez-vous. Quelques enfants du R.P.I sont venus s'essayer sur la piste de danse et semblaient ravis. Merci à tous d'être venus si nombreux et un grand merci à Françoise ETAY et ses élèves.

Samedi 29 octobre 2016, Saint Jean Ligoure ; Halloween, Invasion terrifiante à Saint Jean Ligoure de petits monstres dévoreurs de sucreries !

14H : Séance maquillage et prêt de déguisements, 15H15 : défilé dans le village, 16H30/17H : pesée de la citrouille et goûter offert par l'association. Une vingtaine d'enfants a profité d'une belle journée ensoleillée pour récolter beaucoup, beaucoup de bonbons ! Une famille est repartie avec un jeu de société et une belle citrouille après avoir deviné au plus près le poids de cette dernière.

Si vous avez des déguisements dont vous ne vous servez plus, vous pouvez en faire don à l'association pour compléter sa panoplie !

NOVEMBRE

Dimanche 6 novembre 2016, Janailhac ; Vide grenier, à la fête du Terroir de Janailhac.

Malgré un temps très mitigé et moins de visiteurs que l'an passé, nous avons tout de même pu faire un joli « petit » bénéfice.

Merci aux membres du comité des fêtes de Janailhac et aux cantonniers pour leur aide, ainsi qu'aux propriétaires du St Eutrope pour nous laisser chaque année nous installer sur leur terrain.

DECEMBRE

Les « chocovores » vont recevoir leur(s) commande(s) de chocolats de Noël ! (Avant les vacances, c'est sûr !)

Merci à tous ceux qui ont commandé, peu nombreux mais très généreux ou ... très gourmands !

JANVIER

Un peu de repos après les fêtes pour être en forme pour préparer le loto !

FEVRIER

Samedi 11 février 2017, 20H, Saint Priest Ligoure, Loto des écoles. De très beaux lots sont à gagner encore cette année : une Box voyage pour deux (valeur 250 €), un barbecue à gaz (valeur 230 €), bon d'achat Cultura pour la partie enfant, lot surprise, tombola ; jambon, panier garni. Buvette et restauration sur place. Venez nombreux !

Nous acceptons avec plaisir les dons de lots (neufs) si vous avez la possibilité d'en avoir ; Objets, bon d'achat, etc...

MAI

Dimanche 14 mai 2017, Saint Priest Ligoure, Rando/expo. Pédestre des 3 Crayons Bleus, quatrième édition. Vous pourrez arpenter les routes et chemins de Saint Priest Ligoure et découvrir ou redécouvrir les magnifiques paysages de notre campagne tout en profitant de l'exposition artistique des élèves du R.P.I. Casse-croûte limousin à l'arrivée bien entendu !

JUIN/JUILLET

Lundi 12 juin 2017, Assemblée générale ordinaire ; compte rendu de l'année écoulée et renouvellement du bureau (à confirmer).

Samedi 24 juin 2017, Jeu de piste, lors de la fête de la Saint Jean.

Mardi 4 juillet 2017, Fête des écoles, à Saint Priest Ligoure.

Nous vous remercions pour votre lecture attentive et vous souhaitons une très bonne année scolaire !



Mail: les3crayonsbleus@voila.fr ; <http://les3crayonsbleus.wifeo.com>

ARTISANAT-COMMERCE



ACTU. ECONOMIQUE

Guy COSTA

Cette année le conseil municipal a souhaité mettre en avant une activité , récemment installée, tournée vers les sports équestres : **Ecuries des Croix d'Hervy**. Mais au delà de cette activité, l'année 2016 a vu la mise à disposition d'un espace de travail partagé ou « **co-working** » dans le bâtiment AILE à Nexon. Le coût de certains outils informatiques, la nécessité d'avoir de temps en temps accès à une salle de réunion, les problèmes récurrents de connexion internet sur notre commune sont autant de raisons pour disposer, en milieu rural, d'un lieu où, après réservation, vous pourriez soit organiser une réunion, bientôt en visio-conférence, soit faire un traitement de données nécessitant le haut débit, soit plus simplement mettre à jour vos outils informatiques dans des conditions semi-professionnelles. Pour ce faire nous avons irrigué le bâtiment AILE en haut débit (50 Gb s⁻¹) et nous allons, dans les semaines à venir, proposer un portail d'inscription et de réservation de la salle de réunion (50 €/ jour, 30 € demi-journée), et/ou de bureaux pour du co-working (10 €/ jour, 6 € demi-journée). Suivez l'actualité de la communauté de communes pour plus d'informations.



ECURIE DES CROIX D'HERVY

Maryline BAZUEL

Depuis juillet 2016, sur le haut de la commune, plus précisément au lieu-dit « Les Croix d'Hervy », une nouvelle activité est apparue. Précédemment installée sur une commune voisine, **Annick GOULEY** nous a rejoint afin de poursuivre son activité sur un site à la fois calme et bien situé.

Elle nous propose, un centre équestre avec élevage de chevaux, poney club et pensions chevaux-poney. En plus de son activité principale, le domaine équin, Annick propose également des chambres, tables d'hôtes chaleureuses et conviviales (uniquement les vendredis et samedis soirs).

Elle accueille des enfants qui viennent partager sa passion.

Après une première saison réussie, Annick vous propose de venir la rencontrer sur son site. De nombreux projets sont à venir, en septembre une épreuve d'endurance est prévue.

Annick Gouley, Les Croix d'Hervy

T06 62 67 16 65



NOM	ADRESSE	ACTIVITÉ
HYAFIL HERVÉ	Fraisseix	Antiquités
BESOGNE MATHIEU	Les Texonnières	Architecte d'intérieur
ARTECHNI	Le Petit Monteil	Electricité
LIEUX-DITS	Le Goulet	Paysagiste DPLG
DOUIS PASCAL	Lavaud	Elevage et dressage canin
DESMOULIN BERNARD	Leyssenne	Tous travaux, électricité, plomberie etc..
SIMBELIE	Croix d'Hervy	Négociant aliments et produits du sol
LE COMPTOIR	15, rue des Ecoles	Commerce, bar, artisanat vente
WANG YANJUN	8, rue des Ecoles	Acupuncture
GÎTE DE FREYSSINET	Freyssinet	Hébergement
GÎTE DE BABAUD	Babaud	Hébergement
GÎTE ET CHAMBRES D'HÔTES DU MOULIN DU CAP	Le Moulin du Cap	Hébergement
JESSI'BOUGIE	Leyssenne	Fabrication de bougies
ATP EURL	13, rue Cécile Sabourdy	Travaux de génie civil
DEPAULIS KRISTINA	15 rue Cécile Sabourdy	Plasticienne
MEIZE PÈRE & FILS SARL	La Rouvelade	Maçonnerie, toiture
FREYSSINET DÉTENTE CHASSE PÊCHE	Parc de Freyssinet	Chasse
ESTHE FRANCE BEAUTÉ	Lageas	Soins de beauté
CHAVENAUD CLAIRE	12, rue Cécile Sabourdy	Illustratrice
ECURIES DES CROIX D'HERVY	Croix d'Hervy	Centre équestre (FFE)
LUCIE JACQUES	Freyssinet	Cuisinier en clientèle
&BREATHE POST-NATAL	Croix de la Juge	Table d'hôtes, fitness
H.2.B. ELIAS	Château Elyas	Vente de viande
C.I.I.R.P.O.	Le Mourier	Expérimentation élevage ovin
LA SAFRANIÈRE DE FREYSSINET	Freyssinet	Production et vente de safran et de produits dérivés
APRÈS LA PLUIE	Le Goulet	Paysagiste
ECURIES GABRIEL DE BREBISSON	La Ribiere	Soin, entraînement, performance équestre
HERMINE GOUTTELETTE	Gouttelette	Création et vente de vêtements
LES ÂNES ET CAETERA	Les 3 hommes	Maraichage
BROTO CYRILLE	Tourdon	Elevage et pension canine
HARAS D'UZZIEL	Chez Cranet	Elevage de chevaux
LES ESCARGOTS DU LIMOUSIN	L'Hôpital	Culture et vente d'escargot
FAURE FRÉDÉRIC	Violezeix	Maraichage

CULTURE-LOISIRS



ACTU. CULTURE - LOISIRS

Guy COSTA

Cette année, l'activité associative voit le renouveau du comité des fêtes, mais en contrepartie la mise en sommeil de l'association de sauvegarde du patrimoine rural. A l'instar de ce que nous avons fait ces dernières années avec le comité des fêtes, nous allons poursuivre notre travail pour faire ré-émerger des associations en quête d'identité afin que le tissu local garde fraîcheur et dynamisme. La vie locale, les implications des uns et des autres sont de plus en plus complexes, non pas à St Priest Ligoure en particulier, mais globalement. Une fois ce constat fait, nous souhaitons réfléchir avec les différents responsables d'association et avec toutes les personnes intéressées au développement d'une approche innovante quant à l'organisation socio-culturelle sur notre commune. L'idée ici est de trouver des modes d'organisation qui permettent à chacun de s'exprimer dans son activité, tout en simplifiant le fonctionnement administratif et budgétaire de chaque structure. Voilà encore un beau chantier participatif à mener avec vous et pour nous tous.



GENETS DE LA LIGOURE

Jacqueline FOUILLAUD - Présidente
T 05 55 48 90 26

Nous voilà bientôt arrivé en 2017, encore une année de plus.

COMME NOUS AVONS L'HABITUDE NOUS VOUS FAISONS PART DE L'AGENDA 2016

En **février**, nous avons tenu l'assemblée générale et dégusté les galettes. En **juillet** nous sommes allées en Charente à Aubeterre sur Dronne pour visiter le village, classé parmi les plus beaux de France, avec son église souterraine la plus grande d'Europe. L'après midi direction Chalais pour visiter le château en cours de restauration, propriété d'Yves le COQ. En **septembre** nous sommes revenus en Charente, mais cette fois, pour journée vendange. Les 2 petits salés étaient en **mars** et **octobre**. Nous avons clôturé l'année par notre repas annuel le samedi 3 **décembre**.

La date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée.

DATES A RETENIR DÈS À PRÉSENT.

- Dimanche 12 mars 2017, 12h00, petit salé
- Dimanche 15 octobre 2017, 12h00, petit salé
- Dimanche 3 décembre 2017, 12h00, repas de l'Amicale

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes, ainsi qu'une bonne année 2017, mais surtout une bonne santé pour vous et vos familles.

CULTURE ET LOISIRS

Marie Agnès COSTA - Présidente
T 0532 09 98 87 | @ ma.costa@me.com

La mission principale de l'association Culture et Loisirs de Saint Priest Ligoure est la promotion de la lecture à travers l'animation de la Bibliothèque. Nos différentes actions ont pour but d'ouvrir le lieu pour que l'on rentre dans la bibliothèque comme dans une boulangerie par faim et gourmandise.

Pour cela nous avons bénéficié durant l'année 2016 de l'aide de nombreuses personnes. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur :

- soutien financier ou en nature (subvention de la mairie, don de la gymnastique volontaire de Saint Priest Ligoure par l'intermédiaire de Madame Sylvie Vedrenne, goûter offert par Le Comptoir pour la chasse aux œufs, don du fonds de la bibliothèque de Rilhac Lastours et de particuliers).
- participation à l'organisation et au déroulement des animations de la bibliothèque (Comité des fêtes pour la chasse aux œufs, bénévoles, mamans, papas et enfants pour les activités proposées).
- La bibliothèque départementale de prêt qui nous alimente régulièrement en ouvrages « gros yeux ».

Notre bilan 2016 est plus que satisfaisant. En cette fin d'année, notre base de données montre que 8% de la population de Saint Priest Ligoure empruntent régulièrement des

livres à la bibliothèque (en fréquentant la bibliothèque ou en bénéficiant du portage de livres à domicile). Nous avons mis en place le portage de livres à domicile, le **Livr'âge**, qui demande encore à se déployer. Parmi les activités de cette année citons les trois **biblio'Ateliers**, autour du travail du papier et du livre, une chasse aux œufs dans et autour de la bibliothèque à Pâques, l'exposition de l'**Imagier** des enfants de CM2 dans le cadre de l'opération « **Dis moi dix mots** », la première du club de lecture « **Moi j'aime les livres** ».

Enfin, outre les dons, nous avons acheté des livres régionaux, des livres gros caractères, des BD et des livres pour enfants, soit une vingtaine d'ouvrages en tout.

Nous vous souhaitons une bonne année 2017

FEDERATION NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE

Jacqueline VILLENEUVE - Présidente

Notre comité se compose de douze combattants d'Afrique du Nord et quatre veuves donc en régression suite au décès de nombreux d'entre eux.

Nous participons au dépôt de gerbe au monument au mort les 8 mai et 11 novembre, ainsi qu'à la vente des bleuets. En principe, tous les ans nous essayons de faire un repas, qui cette année a été un succès puisqu'il a réuni 170 personnes à la salle des fêtes. Puis a suivi l'assemblée générale à laquelle tous les anciens ont assisté.

Nous pensons renouveler cela en 2017 si la santé le permet.

JARDINS ET MUSÉE CÉCILE SABOURDY

T 0555 00 67 73 | @ contact@museejardins-sabourdy.fr

www.museejardins-sabourdy.fr

« L'art est partout, et surtout là où on ne l'attend pas... »

JEAN DUBUFFET

C'est au creux d'un vallon protégé, cerné de rivières et de bois, que le bourg de **Vicq-sur-Breuilh** déroule quelques rues anciennes autour d'une imposante église et de son Presbytère, bâtie du 17^e siècle qui accueille depuis juin 2014 les **Musée et Jardins Cécile Sabourdy**.

Consacré à l'Art Naïf, à l'Art Brut et à toutes les pratiques singulières, le musée entretient une ouverture constante sur l'Art Moderne et la création actuelle, auxquels les artistes *inclassables* du 20^e siècle et du 21^e siècle naissant sont intimement liés.

La programmation culturelle du Musée cherche à démontrer par des regards croisés et des associations non-conventionnelles que l'Art est partout, et surtout là où on ne l'attend pas, notamment en milieu rural.

Si le cœur du Musée est constitué par le fonds d'œuvres Naïves de **Cécile Sabourdy** ainsi que d'une collection de **trois autres peintres Limousins** : **EXISTENCE**, **Robert MASDURAUD** et **Clarisse ROUDAUD**, chacun offrant une vision singulière de leur contrée natale, les **Musée et Jardins Cécile Sabourdy** s'attachent à présenter des expositions temporaires mettant en lumière des artistes atypiques aux arts parfois hors-normes.

LES ATTRAPES-MONDE DE MARIE-ROSE LORTET



De janvier à juin 2017, les Musée et Jardins Cécile Sabourdy consacrent une importante rétrospective à **Marie-Rose LORTET : figure Singulière de l'art textile contemporain.**

Hôte régulière de **la Collection de l'Art Brut à Lausanne**, de **la Fabuloserie à Dicy**, après un passage remarqué à **la Halle Saint-Pierre** et au **Musée des Arts Singuliers de Laval**, Marie-Rose LORTET installe à Vicq-sur-Breuilh **ses transparences textiles** : au cœur du Presbytère du 17^e siècle, elle occupera l'espace du sol au plafond.

On y rencontre des maisons, des fenêtres et des jardins, des territoires, des continents, des géographies et des rivières, des visages, des vêtements, des souris et des chimères. De la lumière, des vides, des pleins, des labyrinthes et des rêves...

Une poésie, étrange et franche, **perle à la surface de ses travaux cousus de** mailles serrées ou vaporeuses, enchevêtrées ou ajourées.

Le déploiement continu de ses **Architectures de fil** et de ses **Territoires de laine** offre à ceux qui se laissent enchanter une halte opportune où reposer les yeux repus de leçons imposées, de mots sonores et d'images trop fabriquées pour être honnêtes.



Sans qu'aucun impératif extérieur ne la bouscule, Marie-Rose LORTET nous ouvre les portes d'un univers enveloppant doux et piquant à la fois, acidulé comme un bonbon dont le goût reste longtemps en bouche, intelligent comme tous les mystères qui éveillent notre curiosité et nous font réfléchir, sans avoir l'air d'y toucher...

Voilà une artiste féminine, qui pique sans jamais blesser, qui égratigne le Sérieux et le Morose avec des griffes de coton.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE ECLECTIQUE

Tout au long de l'année, les Musée et Jardins Cécile Sabourdy sont un lieu de rencontres entre publics, artistes et arts. Et tous les arts sont représentés : musique classique, contemporaine, danse, poésie, théâtre, arts du cirque, mais aussi cycles de causeries s'égrènent au fil des mois permettant, à tous d'y trouver son compte et son intérêt.

Quelques thèmes 2017 : cycle « biodynamie », cycles « coulisses du musée » et « Histoire de l'art », concert par l'orchestre de la Nouvelle Europe, pièce de théâtre, sans oublier une belle chasse aux œufs pour les enfants et bien d'autres surprises encore !

Pour plus de renseignements sur les programmations et offres, retrouvez-nous sur www.museejardins-sabourdy.fr

DES ANIMATIONS ET ATELIERS PEDAGOGIQUES

Soucieux de partager leur savoir avec le plus grand nombre et en particulier en direction des jeunes publics, les Musée et Jardins Cécile Sabourdy organisent des ateliers pédagogiques en lien avec les expositions permanentes et temporaires. Ces ateliers créatifs sont proposés aux scolaires mais aussi pendant les vacances scolaires où petits et grands peuvent s'adonner à leur instinct créateur !

Livret pédagogique à l'attention des enseignants disponible sur www.museejardins-sabourdy.fr

CONTACT : Nathalie Moiroud, Directrice Adjointe - 06 18 12 40 66/ n.moiroud@museejardins-sabourdy.fr

CIRCUITS TOURISTIQUES ET VISITES GUIDEES

Laissez-vous conter l'histoire d'un village limousin souriant et haut en couleurs, à travers les circuits de découverte « à la carte » autour du Musée de Vicq-sur-Breuilh. Au programme, visites commentées des Musée et Jardins, du Vieux Château Renaissance ainsi que de l'Église Saint-Martin et de la Chapelle des Chauveix.

Que vous vouliez randonner, pique-niquer, visiter le patrimoine culturelle de Vicq, nous sommes à votre disposition pour organiser votre venue à Vicq.

Brochure circuit disponible sur www.museejardins-sabourdy.fr

CONTACT : Stéphanie Birembaut, Directrice - 06 12 48 80 39 / s.birembaut@museejardins-sabourdy.fr

CLUB DES AMIS DES MUSEE ET JARDINS CECILE SABOURDY

Si vous souhaitez soutenir les actions en faveur de la diffusion des savoir-faire et des arts en milieu rural, si vous souhaitez participer à cette aventure en tant que bénévole, vous pouvez rejoindre le Club des Amis des Musée et Jardins Cécile Sabourdy.

CONTACT : N. Moiroud - 06 18 12 40 66/ n.moiroud@museejardins-sabourdy.fr

PETIT BREUILH

L'ancienne épicerie-bar de Vicq a fait peau neuve et devient l'Épicerie-Comptoir du Musée, en plein cœur du village !

Le Petit Breuilh, c'est d'abord une épicerie qui met l'accent sur les produits régionaux : confitures, terrines, boissons, miel, produits bios et autres mets délicieux !

Mais c'est aussi un salon de thé chaleureux et amical, idéal pour une pause gourmande sucrée ou salée.

En complément, l'épicerie « classique » et le coin-presses fournissent le nécessaire aux visiteurs de passage sur notre territoire. Un service pressing et cordonnerie est également proposé.

BACKGAMMON CLUB LIMOUSIN

Gildas RACAPE - Président

@ gildas@racape.fr

Le backgammon club du Limousin est une association connue de toutes et tous depuis la parution d'un descriptif détaillé de cette activité dans la dernière « Las Novelas ». Cette année a été riche en événements que je ne vais pas retracer (cf « Las Novelas »), l'année prochaine s'annonce de même avec déjà une première compétition nationale qui devrait être organisée au château de la Ligoure.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

ÉCOLE DE FOOT

Muriel MAURY - Présidente Tél:06 89 85 88 92

Le Groupement de Jeunes **Ecole de Foot du Pays de Nexon** a repris ses activités le mardi 6 septembre 2016 au stade de Nexon.

Cette année, l'école de foot utilise un nombre plus important de terrains autour de vous : Saint Priest Ligoure, Nexon, Saint Maurice les Brousses, La Roche l'Abeille, La Meyze. En effet, les contraintes de tous les clubs nous entourant nous ont amené à nous étendre géographiquement. Concernant les effectifs, cette saison encore le nombre de licenciés est proche de 150, répartis dans 7 catégories d'âge : U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - U16 (ligue) - U19 (ligue).

Parmi tous les licenciés, un certain nombre est originaire de notre commune de Saint Priest Ligoure, ainsi que certains des éducateurs / encadrants s'occupant des enfants. Sportivement parlant, c'est un bon début de saison:

U19 Promotion Honneur Ligue Poule D : Un niveau toujours élevé, mais des joueurs motivés à porter haut les couleurs de l'école de foot. 8^{ème} sur 10 au bout de la première phase avec 18 points.

U16 Promotion Honneur Ligue Poule B : Pour le premier début de saison de cette équipe, c'est la découverte d'équipes bien rodées, mais les joueurs n'ont pas à rougir de leurs résultats, ils sont allés chercher tous les points avec envie. A l'issue de la première phase, l'équipe se classe 5^{ème} sur 10 avec 18 points

U15 niveau A poule B : Une bonne première partie de saison malgré des résultats pas toujours au rendez-vous, l'équipe est à la 6^{ème} place de leur classement avec 9 points

U13 niveau B poule B : 5^{ème} sur 7 avec 13 points, de bons résultats sur cette première phase

Les plateaux en U11, U9 et U7 se sont bien déroulés et les enfants ont découverts les compétitions.

CONCERNANT LES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE :

Le samedi 4 février 2017 : SOIREE POT AU FEU A ST PRIEST LIGOURE. Nous serons ravis de partager avec vous ce moment si vous les souhaitez. Cette manifestation aura lieu à la salle polyvalente de Saint Priest Ligoure.

Le 10 Juin 2017 : l'École de foot organisera la journée des jeunes, manifestation très importante pour nous qui permet à tous les licenciés et à leurs parents de se retrouver pour un moment convivial. Cette manifestation aura lieu à Saint Priest Ligoure.

N'hésitez pas à venir encourager nos joueurs et assister aux matchs qui peuvent avoir lieu le weekend, au stade de Saint Priest Ligoure, à La Roche l'Abeille, Saint Maurice les Brousses ou encore La Meyze. La saison prochaine, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour aider l'école de Foot à se pérenniser, n'hésitez pas et rejoignez-nous !

Bonnes fêtes à tous les licenciés de l'école de foot du Pays de Nexon

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE « LIGOURE BRIANCE »

Didier MARCELAUD - Président

L'A.A.P.P.M.A. « Ligoure-Briance » poursuit ses missions qu'elle s'est donnée : faire découvrir notre loisirs pêche, et, au travers de celui-ci sensibiliser ses différents publics à l'importance fondamentale de protéger le patrimoine aquatique de son territoire. C'est ainsi que l'association a reçu le centre de loisirs sans hébergement « le terrier des Galoupiaux » de Janailhac.

Durant cette journée, et sous la houlette de Claude AUTIER, le « coach » de l'A.A.P.P.M.A. les enfants ont appris en quelques heures à monter une canne à pêche. Le poisson était fidèle au rendez-vous et la plupart des jeunes ont pu capturer et relâcher leurs prises dans la bonne humeur.



La future acquisition d'un bâtiment modulaire sur le site permettra aux écoles et au C.L.S.H. d'utiliser pleinement le site. L'A.A.P.P.M.A. pourra aussi installer une exposition permanente dans ce lieu polyvalent.



A. Un jeune pêcheur surveille attentivement son bouchon.

B-C. Après l'effort... un copieux repas partagé avec les animateurs.



D. Le coach a mis trop de moutarde dans son casse-croûte !

E-F. Belle photo de famille que voici ! Ce cliché a été réalisé à l'issue du concours de pêche « adultes ». Nos vaillants bénévoles peuvent être satisfaits : le nombre de participants est en nette augmentation. Voici une manifestation lancée récemment qui semble devenir un rendez-vous aussi incontournable que l'épreuve « jeunes pêcheurs ». Merci à toutes et à tous pour ce grand moment de fraternité.



G-H. La société de pêche est intervenue pour retirer des branches et des bouts de troncs d'arbres qui s'étaient accumulés devant un pont de la commune de Saint-Jean-Ligoure. Ceux-ci menaçaient l'ouvrage en cas de fortes précipitations. Ce type d'intervention entre totalement dans le cadre des missions de l'association : rétablir et améliorer la continuité écologique. Un autre pont fera l'objet d'une intervention en 2017.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Alain THOMANN - Président

T 06 86 44 33 08

Bon an, mal an le nombre de nos sociétaires reste stable, quelques anciens raccrochent le fusil, quelques jeunes nous ont rejoint. La prochaine saison nous aurons le plaisir d'accueillir un tout jeune chasseur qui vient de passer brillamment l'examen de permis de chasser. Néanmoins le formidable succès remporté par le permis à 0 € mis en place par notre fédération départementale n'a pas encore eu d'impact notable pour ACCA de St Priest Ligoure . Que les nouveaux chasseurs intéressés n'hésitent pas à nous contacter.

Pour la première fois la remise des cartes annuelles a eu lieu au local de la forêt ce qui a permis à tous les sociétaires de découvrir ce lieu qui se veut convivial. Encore un grand merci à tout ceux qui ont contribué à l'aménagement de ce que nous appelons effectivement la **CABANE**. La CABANE, c'est le lieu de rencontre des grands enfants que sont les chasseurs, parce que, comme dans la cour de récréation, de petites disputes se font parfois jour surtout faites d'incompréhension, de non-dits ...A l'heure d'internet, des smartphones, des SMS, des e-mails la communication a hélas du mal à passer ! Alors asseyons nous autour de la table de la CABANE et parlons nous ! La famille CHASSE en sortira grandie.

Pour autant n'oublions pas que la préoccupation majeure qui doit nous animer en préambule de notre loisir c'est la **SECURITE**. Sécurité à la chasse, certes, mais avant tout sécurité des autres usagers de la nature, des randonneurs VTTistes, des chercheurs de champignons etc... Alors nous mettrons encore et toujours plus l'accent sur la prudence qui ne l'oublions pas est la mère de sûreté.

A toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017.

ASSOCIATION LI EN GOURE

Luc MORA - Président

Au Comptoir cette année, on a joué aux tarots, au backgammon à la belote et aussi au théâtre avec une compagnie amateur d'Uzerche, en partenariat avec la bibliothèque. **Au Comptoir** on a aussi festoyé autour de crêpes, de pâtés de pommes de terre ou à l'occasion d'un concours de galette des Rois. **Au Comptoir** on a échangé des graines et semences en partenariat avec l'association de Saint Jean Ligoure "Les Achillés de Saint Jean ». **Au Comptoir**, les producteurs locaux ont pu montrer leur savoir-faire à l'occasion d'évènements ou de dégustations (Escargots, Hamburgers du terroir ...). **Au Comptoir**, on a célébré le Printemps avec une journée d'ouverture en continu, de nouveaux artisans et des histoires contées. Journée aussi populaire que le marché de Noël qui tient ses promesses depuis deux ans. **Au Comptoir** on a chassé les Œufs de Pâques (en partenariat avec la bibliothèque et le comité des fêtes), mais aussi les fautes d'orthographe dans une dictée de rentrée bien poétique. **Au Comptoir** on a chanté vieux et jeunes avec le BalaSam au cours de deux concerts mémorables. **Au Comptoir**, on a associé les générations autour d'un repas, en partenariat avec la Maison de retraite suivi d'un concert à la bibliothèque. La trentaine de personnes

présentes se sont promis de recommencer.

Nous avons effectué notre assemblée générale un 1^{er} Avril, où nous avons fait état d'une bonne santé financière, d'un spectre de producteurs accru et d'une réflexion interne sur nos objectifs et nos moyens.



Au Comptoir, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aidé à faire de cette année une réussite, en espérant que vous serez nombreux à nous rejoindre sur 2017.

PROJET DE CRÉATION D'UNE ASSOCIATION SPORTIVE

Géraldine SIMON

L'idée : recréer une association sportive à Saint Priest Ligoure.

Le constat : nombreux sont les sportifs à pratiquer des sports de nature sur la commune et alentours (et certainement bien d'autres...).

Le projet : se regrouper au sein d'une association pour partager la pratique sportive, des sorties, ou seulement des bons plans pour les plus solitaires...

Les idées :

- créer un espace collaboratif dédié pour échanger sur les sorties sportives de chacun, les évènements, circuits... etc (facebook).
- Via l'association organiser des interventions spécifiques ou tous publics sur le sport santé, le bien être... (kiné, nutritionniste...)
- Créer une « team » et participer à des sorties sportives (courses, randos vtt, raids,...)
- Pour les adeptes du « indoor » recréer un groupe de gym volontaire.

Action, les étapes :

- Pour les intéressés, se regrouper pour en parler et faire le tour des idées, passions et envies de chacun. Une réunion après les fêtes ?
- Après un « brainstorming » définir l'orientation à donner à cette association.
- Donner un nom à ce projet, créer un bureau d'association, réaliser les diverses démarches administratives... puis sortir les tenues de sport !

INFORMATIONS DIVERSES



bâtiment AILE à Nexon

INFORMATIONS DIVERSES

Guy COSTA

La Communauté de Communes du Pays de Nexon met à votre disposition une application téléchargeable sur vos smartphones permettant d'avoir en temps réel toutes les informations nécessaires issues de votre territoire. Aujourd'hui ce dispositif se complète d'un panneau d'affichage lumineux à Nexon, place de la bascule.

SOMMAIRE

- Communauté de Communes du Pays de Nexon
- Syndicats Intercommunaux
- Actualités départementales
- Actualités régionales
- Informations diverses



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NEXON

Bernard DELOMENIE - Président

T 0555 58 37 90 | @ communautecommunexon@orange.fr

OUVERTURE D'UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Afin de garantir aux habitants du territoire, éloignés des administrations et des opérateurs publics, un service de proximité qui répond à leurs besoins, une Maison de Services Au Public (MSAP) a ouvert ses portes au sein du centre social de Nexon.

Ces guichets d'accueil polyvalents ont pour objectif d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.

Des permanences de différents opérateurs publics sont ainsi proposés (la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mission Locale Rurale, Cap Emploi, l'Accompagnement Renforcé Pour l'Emploi, l'Association des Accidentés de la Vie, l'Association Travail Occasionnel Service, l'Association d'Aide aux Personnes à Domicile, Eurodesk) auxquelles s'ajoutent des services proposés par des animateurs qui accompagnent les citoyens dans leurs démarches et leurs recherches d'informations.



LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

LUNDI : 14H-19H

DU MARDI AU VENDREDI : 9H-12H30 / 14H-19H

(*VACANCES SCOLAIRES : 9H30-12H30 / 14H-18H30)

Inauguration de la MSAP

AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Suite au diagnostic du territoire, qui a permis de faire ressortir un certain nombre d'enjeux pour les différentes communes, l'heure est à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

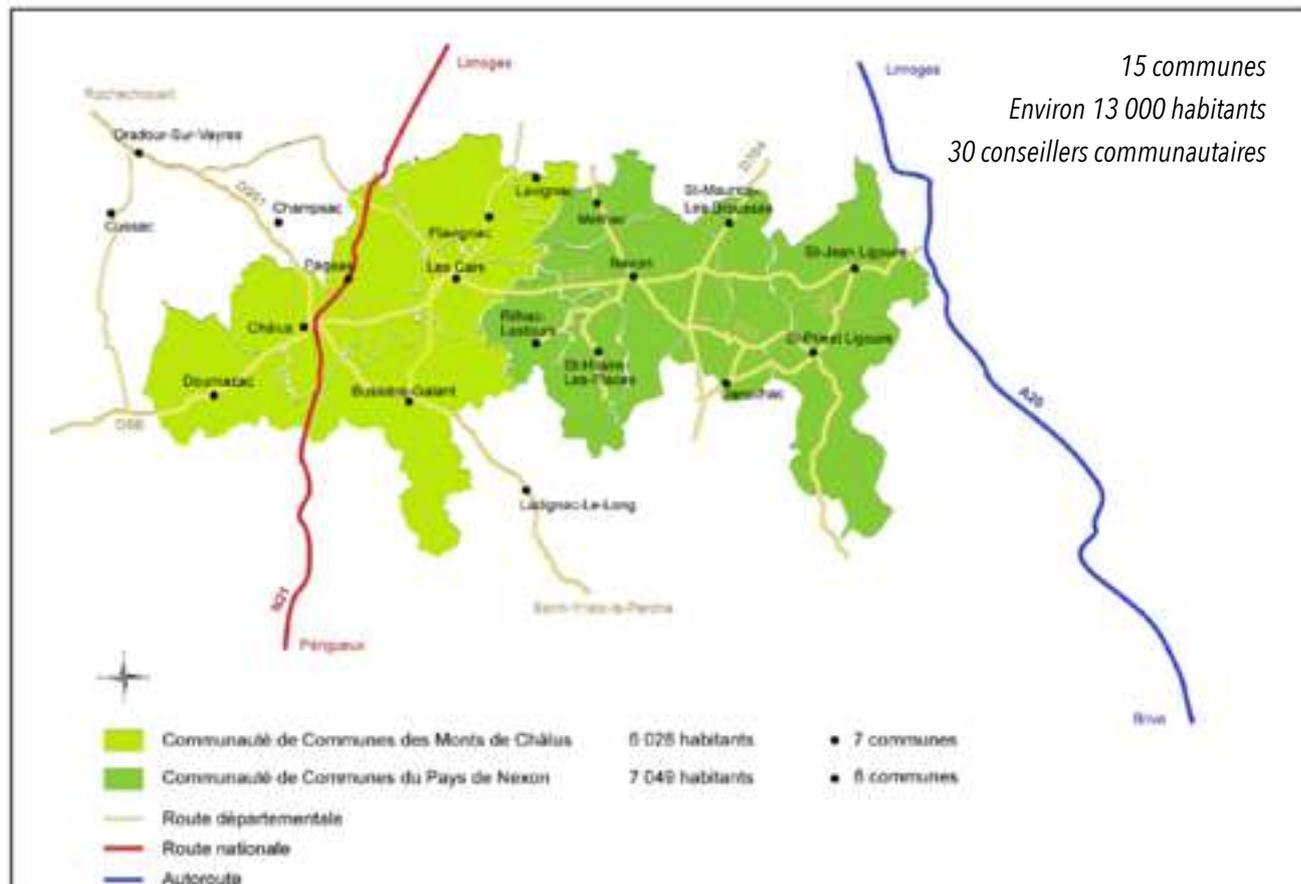
Il s'agit du projet global que la collectivité souhaite porter : les grandes orientations retenues pour le développement et l'aménagement de l'espace sont ainsi définies. Le développement économique, l'aménagement spatial, l'environnement, les transports ou encore les futurs équipements sont alors pris en compte.

Suite à la définition du PADD, les élus des 8 communes s'attacheront à définir les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Celles-ci ont pour objectif de définir les secteurs (zones à vocation d'habitation, touristique, économique...) qui feront l'objet de mesures spécifiques, comme par exemple, la lutte contre la vacance des bâtiments, la recherche d'une cohabitation avec l'activité agricole ou encore le souhait d'assurer le développement des communes.

Si vous souhaitez davantage d'informations, contactez la Communauté de Communes du Pays de Nexon par mail à communautecommunexon@orange.fr ou adressez un courrier postal à l'attention de Monsieur le Président - Communauté de Communes du Pays de Nexon - 6, place de l'Eglise - 87800 NEXON.

FUSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NEXON ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DE CHÂLUS

Dans le cadre de la loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), imposant le regroupement de collectivités, les communautés de communes du Pays de Nexon et des Monts de Châlus vont, après plusieurs mois de travail, fusionner pour devenir une seule et même entité.



La nouvelle Communauté de Communes exercera notamment différentes compétences :

- **Le développement économique**
- **L'aménagement de l'espace** (y compris l'élaboration des documents d'urbanisme)
- **Le tourisme** à travers un office de tourisme intercommunal et la gestion de certains équipements touristiques
- **La gestion des déchets ménagers**
- **Les services à la population** : pour l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, en faveur des personnes âgées, le maintien des services de proximité
- **La lecture publique** avec les médiathèques

D'autres domaines, tels que la gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations ou encore l'eau et l'assainissement seront étudiées ultérieurement par la collectivité, du fait de la technicité liée à ces nouvelles compétences.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Edmond LAGORCE - Président

Valérie DANDALEIX-BOINEAU - Responsable

T 0555 08 10 46 | @ sictom.shv@orange.fr

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, le **S.I.C.T.O.M.** Sud Haute-Vienne (28 200 habitants - 26 communes) a pour mission :

- **la collecte et le traitement des déchets ménagers,**
- **l'organisation, une fois par an, de la collecte des gros encombrants,**
- **la gestion de 6 déchetteries** : Saint-Yrieix, Nexon, Ladignac-le-Long, Château-Chervix, Saint-Germain-les-Belles et Pierre-Buffière.

LE COÛT DES DÉCHETS.

Les Français produisent en moyenne 550 kilos de déchets par an, contre 320 il y a seulement 10 ans. La gestion des déchets représente donc un enjeu clé en terme d'environnement, de santé et d'économie, tant à l'échelle locale qu'internationale.

5,5 euros par habitant et par an pour le recyclage contre 66 euros pour les ordures ménagères : le constat est clair, le recyclage permet de limiter le coût de gestion de nos déchets. De plus, il permet de préserver les ressources naturelles, et donc notre environnement.

Trier c'est donc maîtriser les coûts, sachant que plus de la moitié de notre poubelle est composée de déchets recyclables ou compostables, de nombreuses économies sont donc possibles.

LE BAC ROULANT : UNE OBLIGATION POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES.

Le S.I.C.T.O.M. met à disposition des usagers des bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères résiduelles. La recommandation R437 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie demandent aux sociétés de collecte, comme aux collectivités, d'organiser la collecte des ordures ménagères uniquement en conteneurs normalisés conçus pour être appréhendés par les lève conteneurs situés à l'arrière des véhicules de collecte. C'est

pourquoi, à compter du 1^{er} janvier 2017, la collecte des déchets ménagers, en sacs ou dans des poubelles non conformes, ne sera plus assurée et sera signalée par un autocollant.

Si vous n'avez pas obtenu votre bac roulant, veuillez-vous adresser à votre Mairie ou au service de gestion des bacs du S.I.C.T.O.M. en téléphonant au : 07.89.23.79.31 ou par courriel à : bacsictom@orange.fr

LE RÈGLEMENT DE COLLECTE DES DÉCHETS.

Afin de définir les conditions d'application du service public de gestion des déchets, un règlement de collecte des déchets a été voté. Outre ses fonctions éventuellement répressives, le règlement de collecte a un objectif d'amélioration de l'information et de la qualité du service apporté.

Les principaux thèmes détaillés dans ce règlement de collecte sont :

- La définition des différents déchets,
- L'organisation de la collecte, en déchetterie, en éco-point et par l'entreprise chargée de la collecte des ordures ménagères résiduelles,
- Les règles d'attribution et d'utilisation des bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères résiduelles,
- Les sanctions, en cas de violation des règles.

Vous pouvez obtenir une copie de ce règlement dans votre déchetterie, au siège du S.I.C.T.O.M. ainsi que dans les 26 Mairies composant le syndicat.

Rappel : gestion des jours fériés. Si le jour férié est en début de semaine, la collecte se fait le samedi précédent ; si le jour férié est un jeudi ou un vendredi, la collecte se fait le samedi suivant.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES DÉCHETTERIES DU S.I.C.T.O.M.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), l'État impose une mise aux normes de l'ensemble des déchetteries du territoire Français. Afin de remettre aux normes l'ensemble des déchetteries du territoire, un vaste programme de travaux a été lancé pour les années 2016, 2017 et 2018 pour un montant total de 877 000 euros H.T.

En 2016, le S.I.C.T.O.M. a réalisé les travaux suivants :

- Changement du bureau d'accueil des déchetteries de Château-Chervix et Ladignac le Long,
- Pose de clôtures rigides pour les déchetteries de Nexon, Pierre Buffière et St Yrieix,
- Mise en place de garde-corps avec bavettes amovibles sur les déchetteries qui ne disposaient pas de système de protection antichute,
- Amélioration de la signalétique à l'entrée des déchetteries,
- Réalisation d'une étude de mesure du bruit sur chaque site.

Les années 2017 et 2018 verront la réalisation de travaux d'agrandissement de la plupart des sites qui permettront d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions et d'augmenter le nombre de filière de recyclages.

OUVERTURE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA DÉCHETTERIE DE NEXON

Depuis le 1^{er} janvier 2016, votre déchetterie est ouverte une demi-journée supplémentaire le mardi matin de 8h à 12h (toute l'année).



	ETE <i>(mai à octobre)</i>	HIVER <i>(novembre à avril)</i>
Lundi	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30
Mardi	08h - 12h	08h - 12h
Mercredi	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30
Vendredi	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30
samedi	08h - 12h et 14h - 18h	08h - 12h et 13h30 - 17h30

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA HAUTE VIENNE

ADIL 87 - 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
T05 55 10 89 89 | **Site internet** : www.adil87.org

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...



L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, ...
- Accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres, ...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic,
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux
- Amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

Des permanences près de chez vous

Site	Dates	Horaires	Lieu
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

ASSOCIATION TRAVAIL OCCASIONNEL SERVICES

Isabelle LABROUSSE, Catherine JARR - Responsable
T 0555 35 04 07 | <http://association-atos.fr>

UN BESOIN POUR DU SERVICE A LA PERSONNE ? ASSOCIATION A.T.O.S

BESOIN D'AIDE, BESOIN DE TEMPS : ATOS pense à vous et vous propose une prise en charge au plus près de votre domicile pour :

UN SERVICE SOUPLE ET SIMPLE D'UTILISATION : L'Association intermédiaire est employeur en tant que prestataire de service. A ce titre, elle se charge de toutes les formalités administratives à votre place (charges, contrat de travail, bulletin de salaire). Le règlement à l'association s'effectue sur facture que nous vous envoyons par courrier.

Nous intervenons avec du personnel compétent pour un minimum de 2 heures par mois. Nos salariés bénéficient de formation et ont été identifiés pour répondre au mieux à vos attentes.

NOTRE TARIF : Le tarif applicable est net de charge et sans aucune adhésion à l'association ou frais supplémentaire.

En tant qu'association agréée par l'Etat, ATOS vous permet de bénéficier de 50% de réduction / crédit d'impôts sur l'ensemble de ses services.

ATOS intervient aussi auprès des entreprises, des collectivités et des associations.

SERVICE NATIONAL

Centre du Service National, 88, rue du Pont Saint Martial, 87000 LIMOGES
T 0555 12 69 72 | @ csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr | W3 <http://www.defense.gouv.fr>

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

www.stpriestligoure.com

BULLETIN MUNICIPAL | 2, Jardin des Ecoliers | 87800 St Priest Ligoure | 35



Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE NEXON

Guy COSTA - Président

T 05 55 58 28 44 - www.tourisme-pays-de-nexon.com

Cette année, l'Office du Tourisme du Pays de Nexon (OPTN) a fait la promotion de l'application « **Guide du Pays de Nexon** », que vous pouvez télécharger sur votre SmartPhone et vos tablettes, via une animation autour des sentiers de découvertes de nos communes. Le sentier ludique (type « terra aventura) de Saint Priest Ligoure sera disponible courant 2017 sur cette application. Outre le lancement du « **Guide du Pays de Nexon** » l'OPTN a délocalisé son accueil touristique sur le territoire via une action « **Hors les murs** » pendant la saison estivale. Au delà des actions visibles par toutes et tous, l'OPTN a souhaité renforcer les liens avec le monde socio-professionnel et les acteurs de l'animation des sites touristiques de notre territoire. Pour ce faire une Newsletter Pro « **Post'it Pro** » est envoyée plusieurs fois par an aux socio-professionnels. Ce travail va se poursuivre et s'amplifier au cours de la prochaine année, et ceci malgré un environnement territorial en pleine mutation.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES

NUISIBLES DE LA HAUTE-VIENNE

Christel GOUTIERAS 05 55 04 64 06

Maxime DARRAUD 05 55 04 64 06

Adresse : 13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Mail : fdgdon87@gmail.com



La FDGDON (fédération départementale des Groupements de défense contre les organismes nuisibles) est un organisme chargé de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles (ragondins, corvidés, espèces végétales envahissantes).

L'organisation de nos missions repose sur un réseau de collectivités territoriales adhérentes et de partenaires professionnels actifs et bénévoles. Nous encadrons ce réseau pour organiser les luttes collectives. Pour l'organisation de ces luttes il s'agit de la mise en place de piégeage aux moyens de cages de 1^{ère} catégorie (prêt gratuit).

RAGONDINS/CORVIDÉS

Organisation d'une campagne de piégeage en février-mars à St Priest Ligoure. Les personnes ayant des dégâts et souhaitant participer à ces actions peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie pour les prêts de cage et participer à une réunion d'information

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Les bénévoles du réseau pourront capturer ragondins et corvidés au moyen de cages de 1^{ère} catégories dans le cadre d'opérations de lutttes collectives sans agrément personnel. Article R427-16 du code de l'environnement, modifié par décret n°2009-592 depuis le 26 mai 2009, pour le pigeon Bizet : prêt de cages pièges.

CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Stephane DELAUTRETTE - Président

T 05 55 70 99 40 - contact@chataigneraielimousine.fr



L'association « Fédération de la Châtaigneraie Limousine » a repris les activités et le personnel des associations « Pays d'Ouest Limousin » et « Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne » depuis le 1^{er} novembre 2016. Elle a vocation à étudier, proposer et réaliser des actions tendant à favoriser

l'aménagement du territoire et son développement dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'économie, ou encore les services. Pour cela, cette association agit en concertation avec les acteurs locaux et en recherchant le partenariat le plus large possible.



Fusion des PaysOuest Limousin et Pays de Sud Haute Vienne

L'équipe de la Châtaigneraie Limousine peut vous aider dans la réalisation de vos projets privés ou publics :

- en vous accompagnant directement ou en vous orientant vers les personnes les plus aptes à vous accompagner ;
- en vous aidant dans le montage d'un dossier de demande de subventions. Attention, de manière générale, l'obtention d'une aide est soumise à conditions et vous ne devez pas avoir commencé votre projet avant le dépôt d'un dossier.



L'activité de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne et ses Communautés de communes adhérentes.

- 73 communes
- 6 Communautés de communes (au 1^{er} janvier 2017)
- 87 500 habitants